

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MURAT (CANTAL)

Séance du 17 décembre 2024

REPUBLIQUE FRANCAISE			<p>L'an deux mille vingt-quatre le Six du mois de Novembre</p> <p>A 20 heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MURAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles CHABRIER, Maire.</p> <p>Présents : Eric TUPHE, Dimitri OCTAVIE, Robert PISSAVY, Laurent SAIGNIE, Roland VIDAL, Magali CRAUSER, Christian PICHOT-DUCLOS, Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME, Gilles CHABRIER, Jean BOUCHER, Pierrick ROCHE, Flore COUTURE, Annie COUDERC, Véronique BOREL, Gilbert CROS, Pierre JUILLARD, Françoise ALRIQ, Ghislaine BOUCHARD-FAYON, Alain BARRES.</p> <p>Présents par procuration : Béatrice THOMAS donne pouvoir à Jean BOUCHER, Danielle ROLLAND donne pouvoir à Christian PICHOT-DUCLOS</p> <p>Absent : Félix ROCHE</p> <p>Secrétaire de Séance : Pierrick ROCHE</p>					
DEPARTEMENT du CANTAL								
Nombre de membres								
<table border="1"><thead><tr><th>Afférents au Conseil municipal</th><th>En exercice</th><th>Qui ont pris part à la délibération</th></tr></thead><tbody><tr><td>22</td><td>22</td><td>21</td></tr></tbody></table>	Afférents au Conseil municipal	En exercice		Qui ont pris part à la délibération	22	22	21	
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération						
22	22	21						
Date de la convocation : 02 décembre 2024								
Date d'affichage : 02 décembre 2024								
Vote : Pour : 21								
Contre : 0								
Abstention : 0								

OBJET : Décision modificative n°1 BUDGET LOTISSEMENT 2024

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative afin de comptabiliser les variations de stocks du lotissement (opérations d'ordre) selon le réalisé 2024.

Date de transmission de l'acte: 18/12/2024

Date de reception de l'AR: 18/12/2024

015-200071702-BF_052_2024-BF

A G E D I

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
BAISSE DES RECETTES		BAISSE DES DEPENSES	
CHAPITRE 70	- 362 000,00 €	CHAPITRE 16	- 362 000,00 €
Compte 7015 - Vente des terrains aménagés		Compte 1641 - Emprunts	
TOTAL	- 362 000,00 €	TOTAL	- 362 000,00 €
HAUSSE DES RECETTES		HAUSSE DES DEPENSES	
CHAPITRE 042	362 000,00 €	CHAPITRE 040	362 000,00 €
Compte 71355 - Variation des terrains aménagés		Compte 3555 - Terrains aménagés	
TOTAL	362 000,00 €	TOTAL	362 000,00 €
TOTAL RECETTES	0,00 €	TOTAL DEPENSES	0,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE

- **APPROUVE** les mouvements de crédits suivants.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Maire,

Gilles CHABRIER

Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657). Il pourra également être consulté sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante: www.murat.fr

Date de transmission de l'acte: 18/12/2024

Date de reception de l'AR: 18/12/2024

015-200071702-BF_052_2024-BF

A G E D I